rtm
restauration des terrains en montagne
service départemental de l'Isère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISERE

Commune de SEYSSINS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — **Zones d'interdictions**
- B — **Zones de projet possible sous maitrise collective**
- B — **Zones de contraintes faibles**

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25 000

Nature du risque **

I,ir	: inondation de plaine
I',i'1,i'2	: inondation en pied de versant
M,m	: marécages
T,T1,T2,T3 t1,t2	: crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
V,v	: ravinements et ruissellements sur versant
G,g1,g2	: glissements de terrain
P,P1,P2, p1,p0	: chutes de pierres
F	: effondrements - suffosion
A	: avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Limite du report cadastral
Limite communale

SCAN EDR © IGN 99
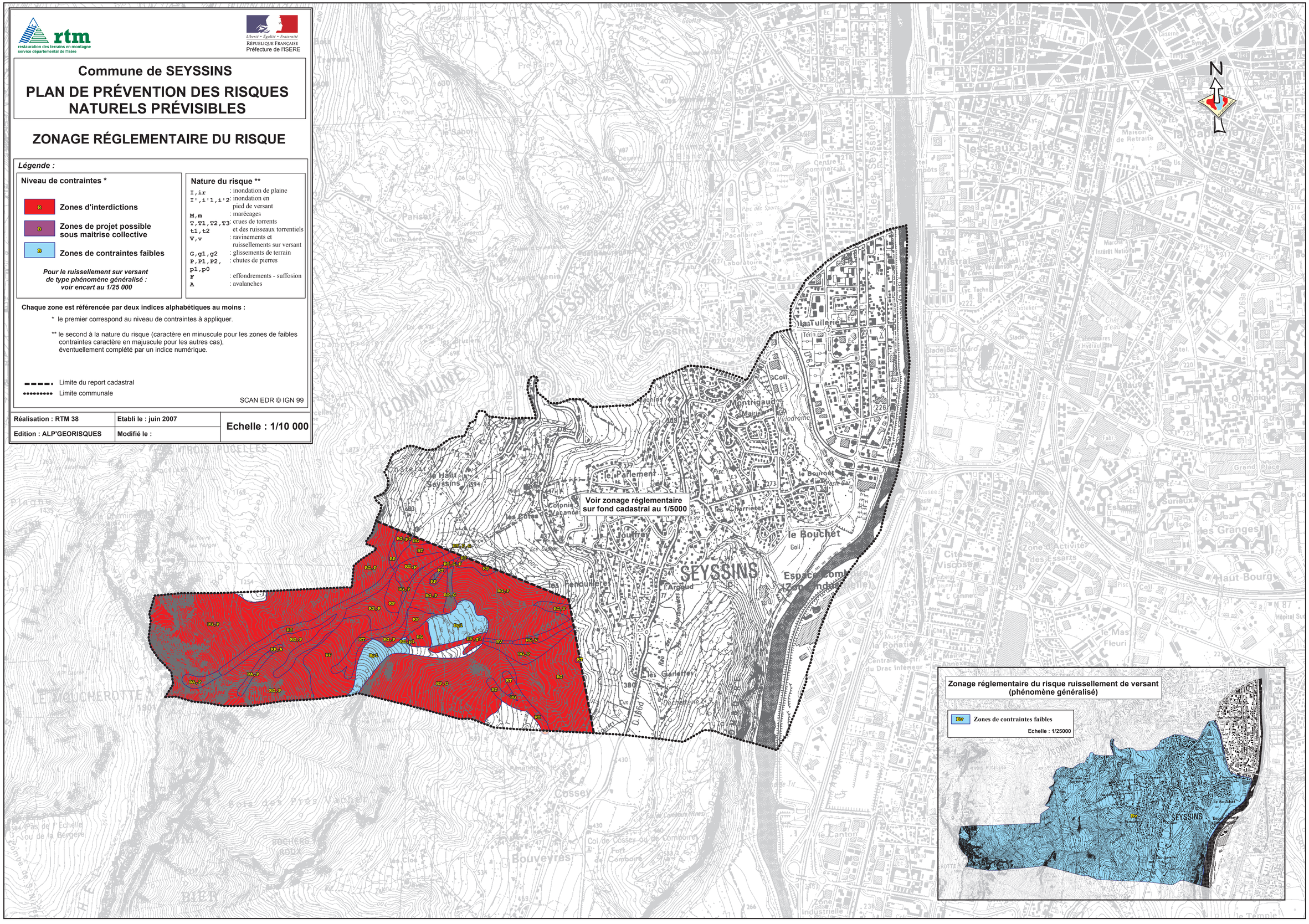
Réalisation : RTM 38	**Etabli le : juin 2007**	**Echelle : 1/10 000**
Edition : ALP'GEORISQUES	**Modifié le :**